

	Complément sur les hétérocères à la relecture de l'Etude du plan de gestion des Marais communaux de Gournay-Sur-Aronde, Hemevillers et Monmartin Tome 1 : Etat des lieux, Diagnostic écologique	Date: 3/08/2022
---	---	-----------------

Rédacteur: Emmanuel Das Graças

Cartographies: Clic Nat (Picardie Nature)

Relecture: Damien TOP (Conservatoire d'espaces naturels de Picardie)

Destinataires: SMOA (Syndicat Mixte Oise-Aronde)

1 – Rappel du Contexte de la commande

Le SMOA a souhaité que le Conservatoire puisse relire le chapitre concernant les hétérocères dans la mesure où ce dernier a développé depuis 2009 une analyse particulière des hétérocères des zones humides de l'Oise. Le ru de Berne, présent notamment sur le territoire du SMOA, a même bénéficié d'une telle analyse sur l'ensemble de son cours en 2011, mettant en évidence des actions de gestion nécessaires à la restauration de la trame verte et bleue en prenant en référence les papillons de nuit.

2 – Analyse complémentaire

Le premier aperçu fourni par NaturAgora est très éclairant et l'analyse réalisée déjà très pertinente. Les inventaires ont été réalisés que sur le mois de juin. D'après notre expérience, il aurait été intéressant de réaliser aussi des inventaires en juillet et en août pour permettre une meilleure approche des potentialités de ces taxons en zones humides. De fait, la présente note viendra relativiser à la marge le diagnostic en donnant des éléments de comparaison à l'échelle du département de l'Oise et de la Picardie, notamment grâce à la consultation de la base de données de Picardie Nature : ClicNat, ponctuellement du site Lepinet, et des études réalisées par le Conservatoire en 2009 et 2015 : LEBRUN J., 2009 – Caractérisation des zones humides à travers l'étude des Lépidoptères Hétérocères : Propositions méthodologiques et analyses préliminaires sur 16 zones humides de l'Oise / LEBRUN J., 2015 – Les Lépidoptères hétérocères des zones humides du bassin de la Somme : bilan patrimonial et étude des communautés pour la construction d'un indicateur d'état des zones humides.

Il est important de rappeler qu'il existe une liste d'espèces hétérocères pour la détermination des ZNIEFF de Picardie (PAGNIEZ, Coord., CSNP, 2001.). En l'absence de révision de cette liste, les espèces déterminantes ZNIEFF peuvent être considérées comme patrimoniales.

En appliquant cette méthode, les Marais communaux de Gournay-Sur-Aronde, Hemevillers et Monmartin, apparaissent comme un site d'intérêt moyen.

L'étude a permis la détermination de 71 espèces, dont 15 espèces présentes sur la liste de référence des espèces des zones humides de l'Oise de 2009. Parmi ces 71 espèces, 4 espèces nous semblent plus patrimoniales : deux espèces déterminantes ZNIEFF en Picardie (*Apamea epomidion* et *Stegania trimaculata*) et deux espèces à dire d'expert : *Graphiphora augur* et *Apamea* ou *Laterologia ophiogramma* (d'après LEBRUN, 2015).

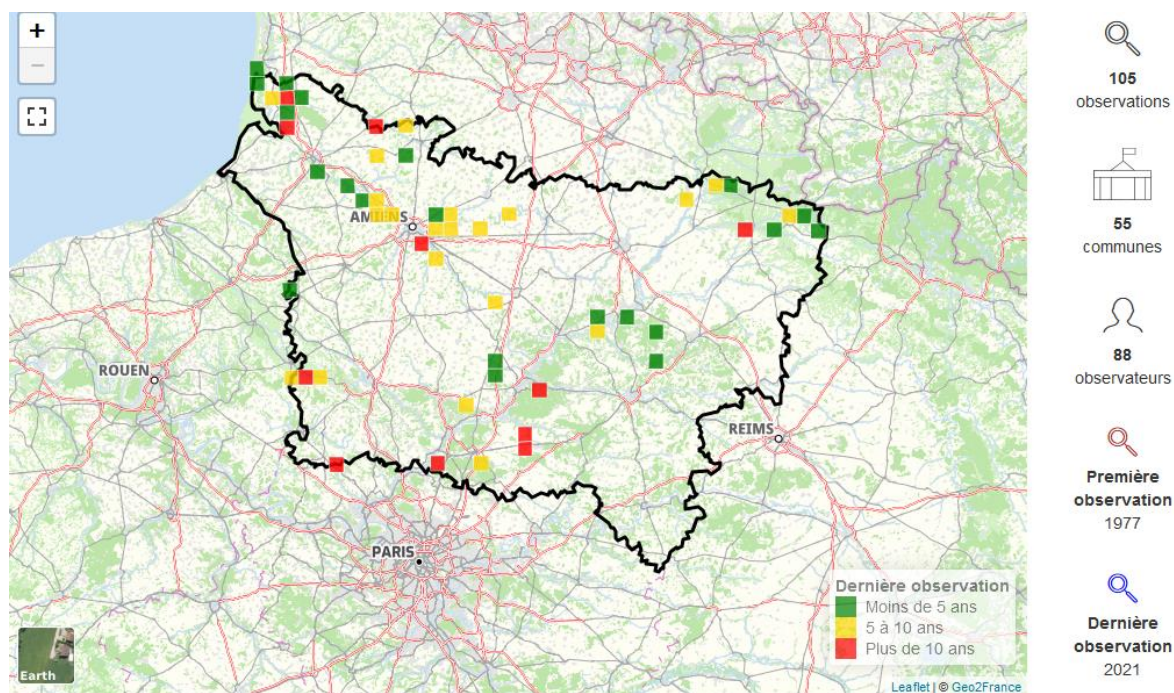
On y retrouve deux espèces typiques des formations de grands hélrophytes, *Apamea* ou *Laterologia ophiogramma* et *Thumata senex*, une espèce typique des végétations de prairies

hygrophiles à méso-hygrophile, *Rivula sericealis*, deux espèces des Mégaphorbiaies atterries et ourlets nitrophiles, *Abrostola triplasia* et *Hypena proboscidalis*, 3 espèces des forêts hygrophiles à méso-hygrophiles, et 7 espèces des Forêts méso-hydriques.

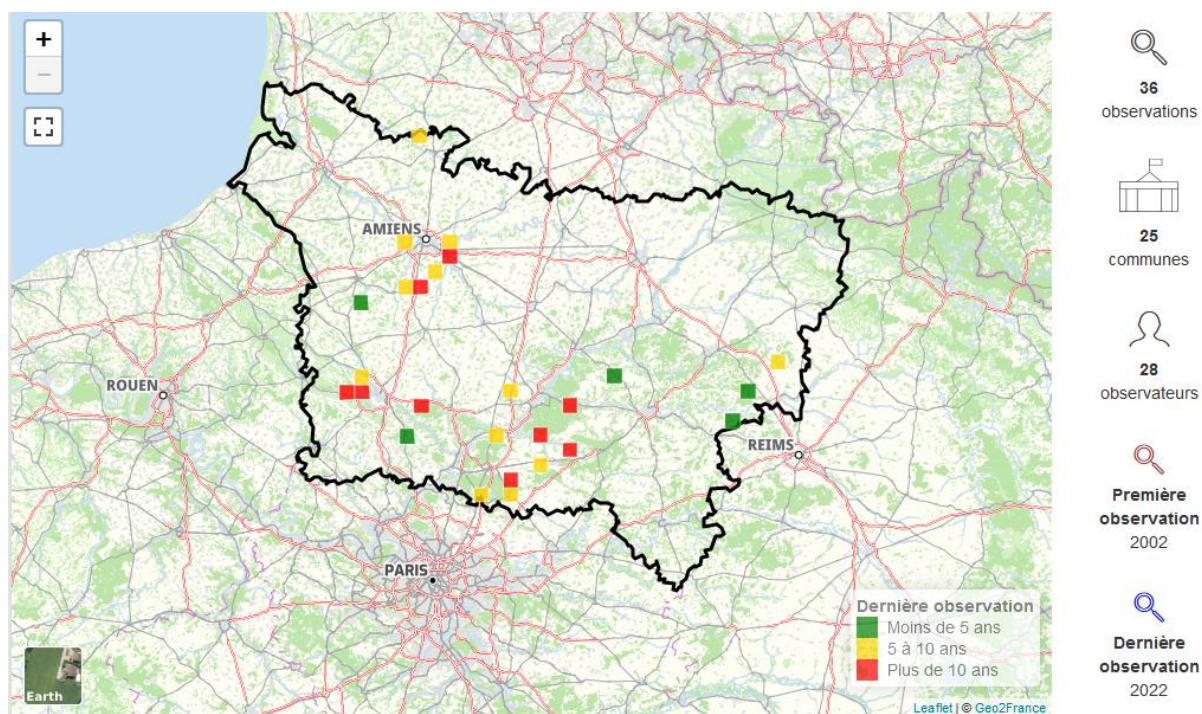
Cela illustre bien l'impression que l'on a en traversant le site : des milieux diversifiés, mais avec une nette tendance aux boisements de moins en moins humides et des milieux ouverts à la fonctionnalité et à la qualité amoindries.

Les inventaires menés pour ce plan de gestion apportent des données complémentaires pour le réseau des zones humides de l'Oise-Arde : notamment la Cidarie bicolore, qui ne semble pas connue d'un autre site de ce territoire.

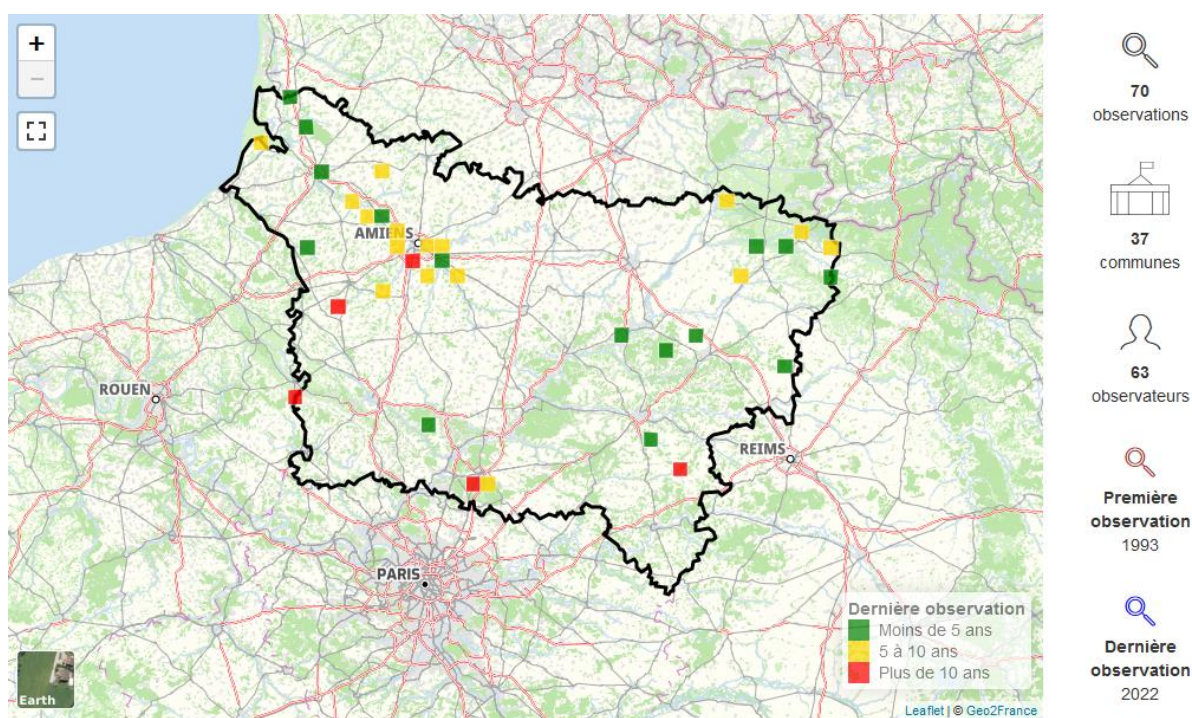
Afin d'illustrer l'importance des espèces patrimoniales à l'échelle du territoire du SMOA, les cartes de répartition de ClicNat sont reprises ci-dessous en énumérant quelques autres sites où l'espèce est présente. Certains de ces sites font déjà l'objet d'interventions conjointes du SMOA et du Conservatoire pour la préservation du patrimoine naturel présent, et des papillons de nuit en particulier, comme à Monchy-Humière, Sacy-le-Grand, ou bien encore Vieux-Moulin.



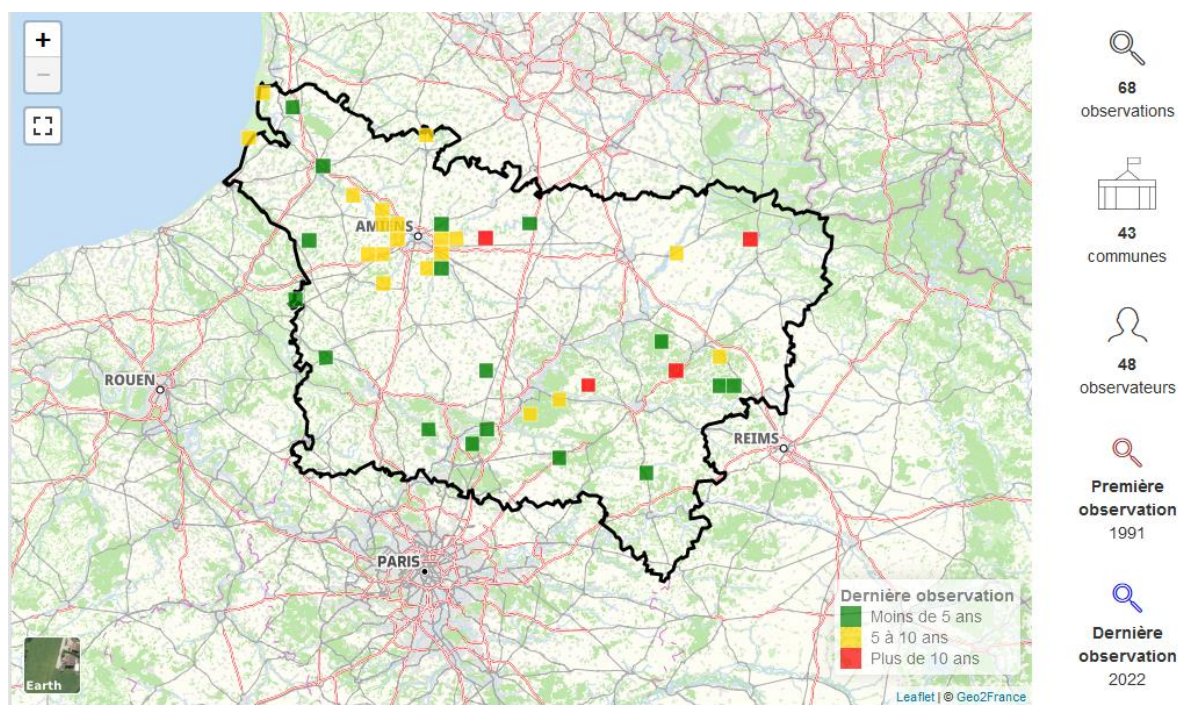
La Noctuelle augure (*Graphiphora augura*), des forêts méso-hydriques (Frênaies, Frênaies-peupleraies), considérée d'intérêt supra-national est également citée de Monchy-Humières Sacy-le-Grand, Vieux-Moulin, et Rémy.



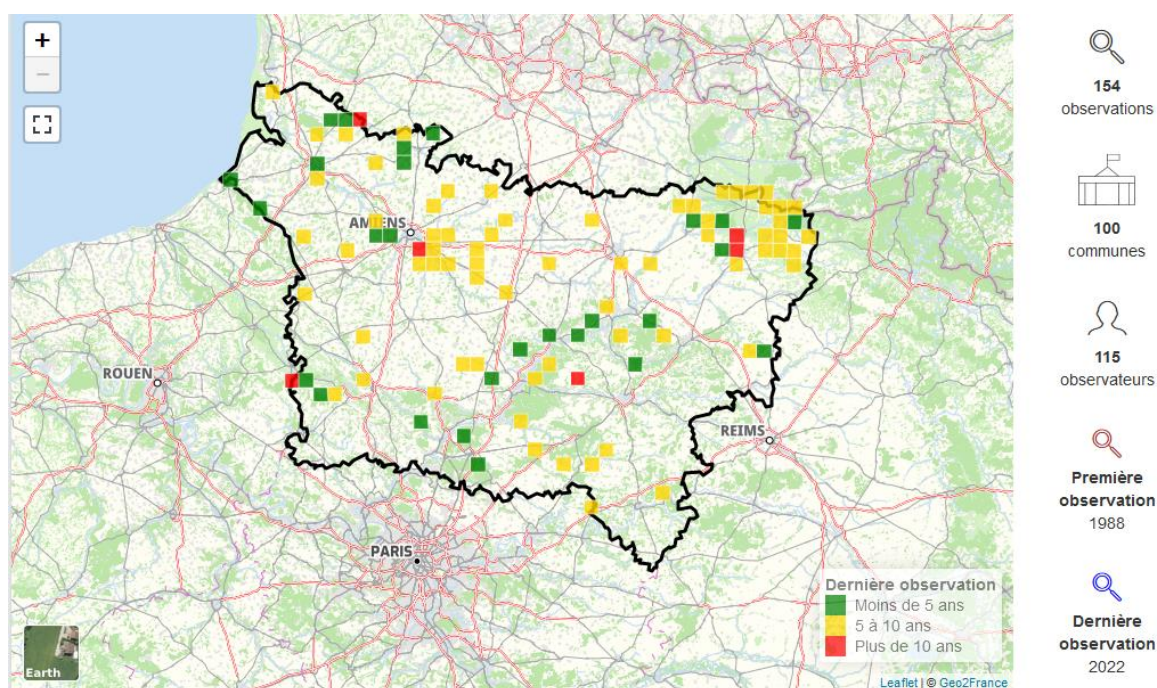
La Noctuelle hépatique (*Apamea epomidion*) est également présente à Pont-Sainte-Maxence et Vieux-Moulin. Ce n'est pas une espèce typique de zones humides.



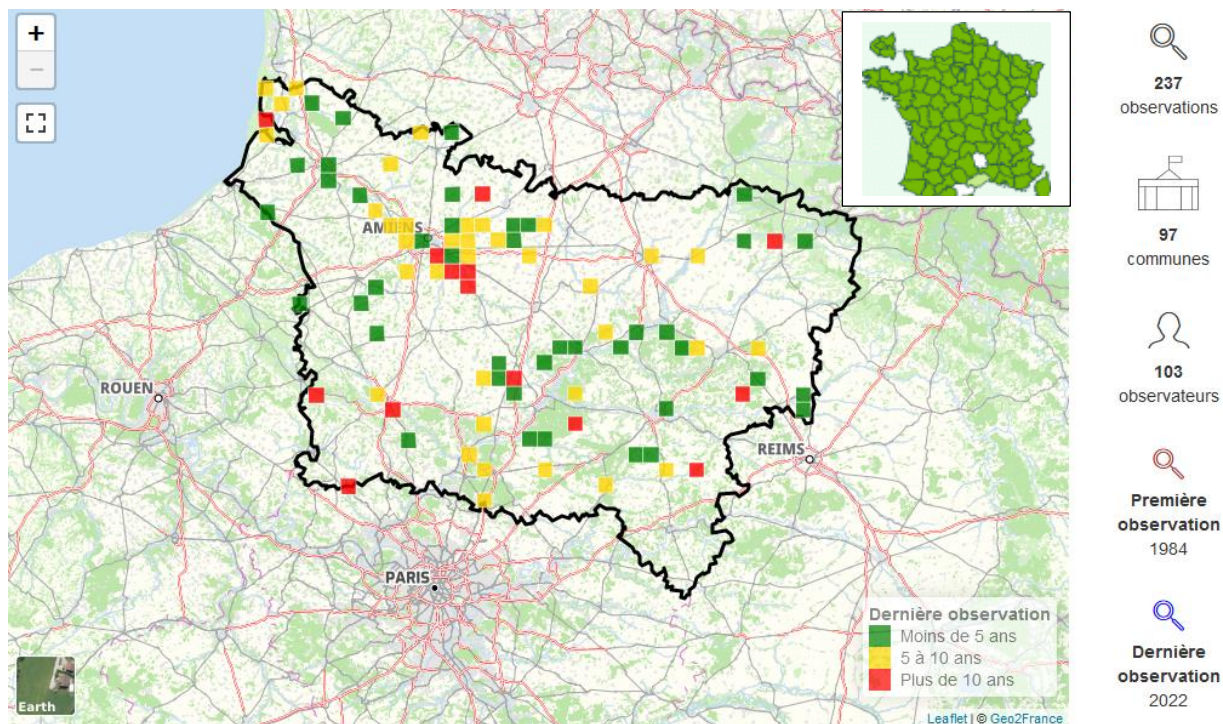
La Cidarie bicolore (*Plemyria rubiginata*) ne semble pas connue d'autres localités du territoire de l'Oise-Arde. Ce n'est pas une espèce typique de zones humides.



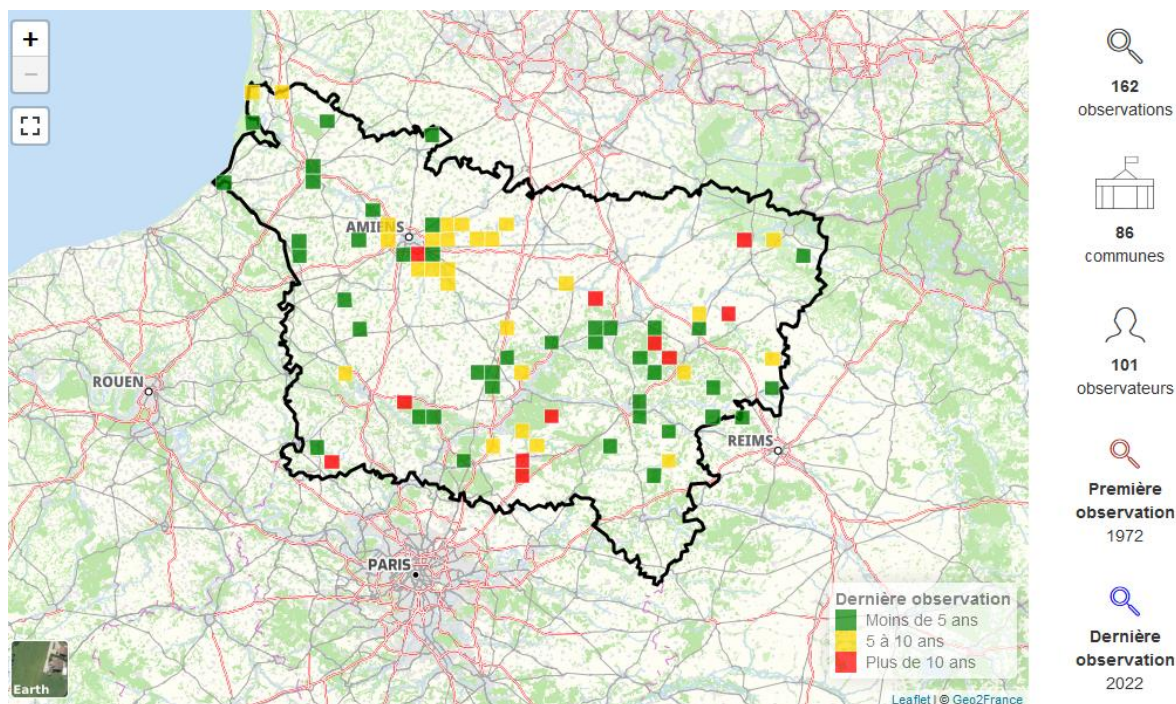
La Phalène ondulée (*Rheumaptera undulata*), des forêts méso-hydriques (Frênaies, Frênaies-peupleraies), considérée d'intérêt supra-national est également citée de Sacy-le-Grand, Wacquemoulin, Vieux-Moulin, et Saint-Jean aux Bois.



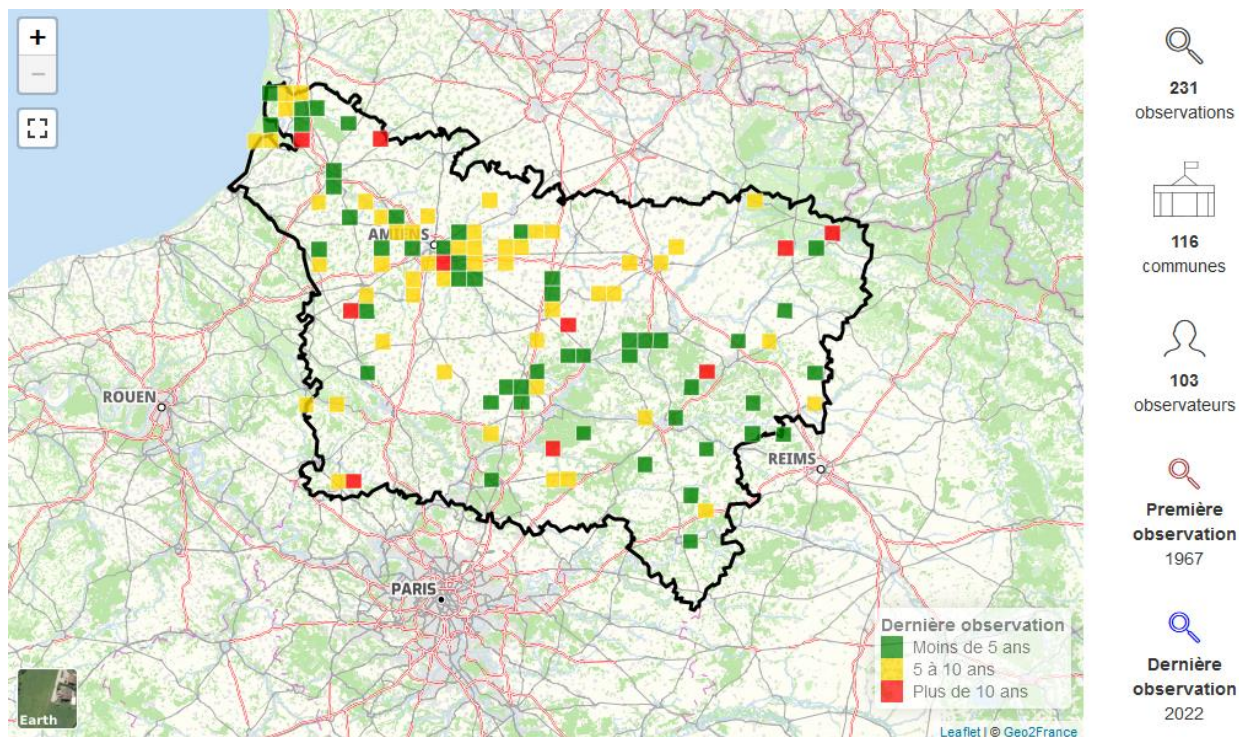
La Mélanthie montagnarde (*Xanthoroe montanata*) est également présente à Saint-Léger aux Bois.



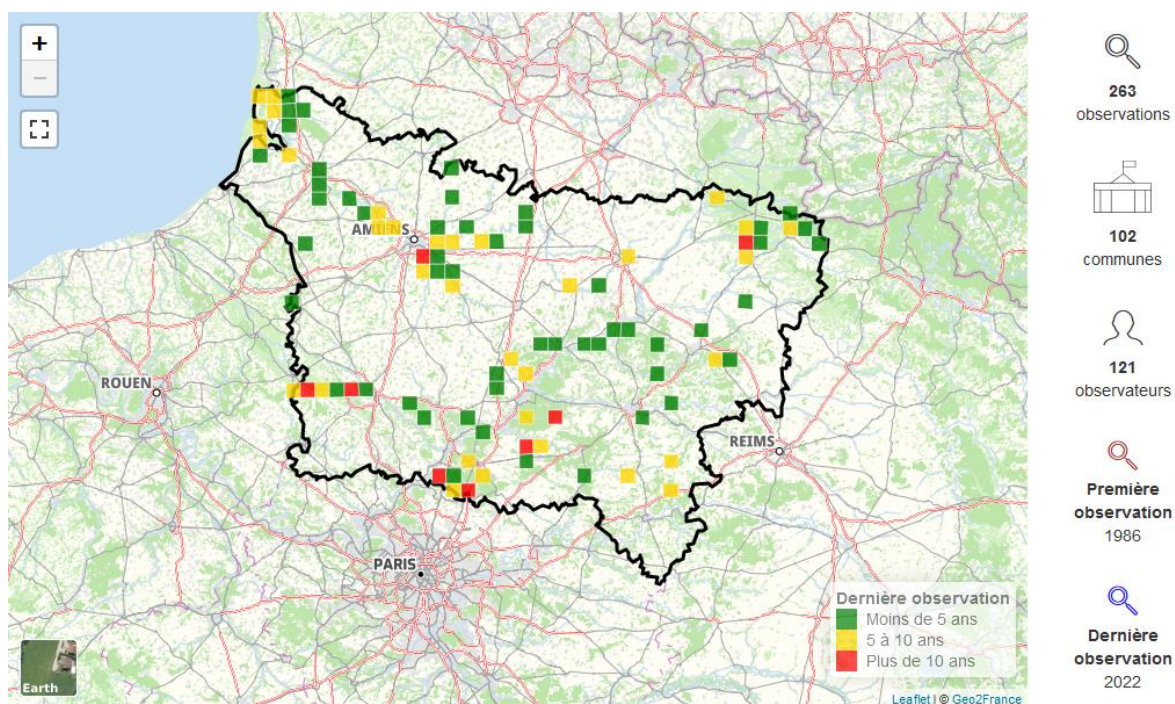
La Noctuelle de l'ortie ou Plusie à lunettes (*Abrostola triplasia* L. (= *Abrostola trigemina* Wernb.)) des mégaphorbiaies atterrie et ourlets nitrophiles, considéré d'intérêt supra-national, est également citée de Monchy-Humières, Sacy-le-Grand, et Pierrefonds.



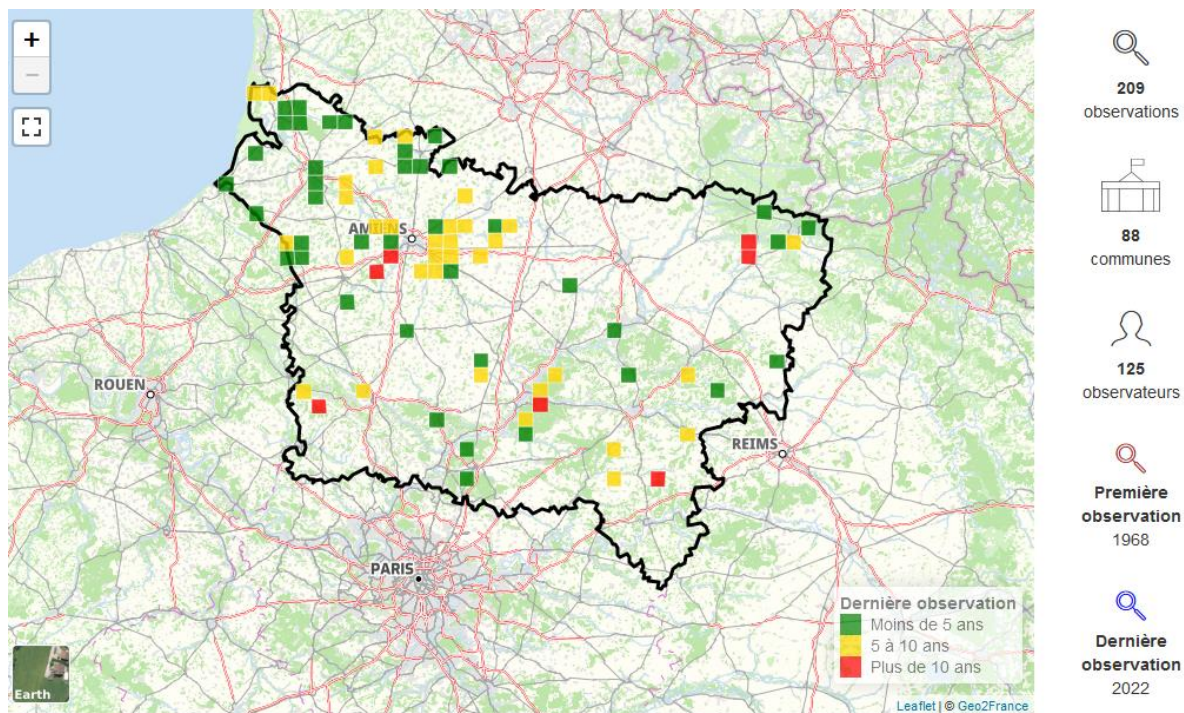
L'Hermine (*Cerura erminea*) est également citée de Monchy-Humières, Pierrefonds, et Rémy.



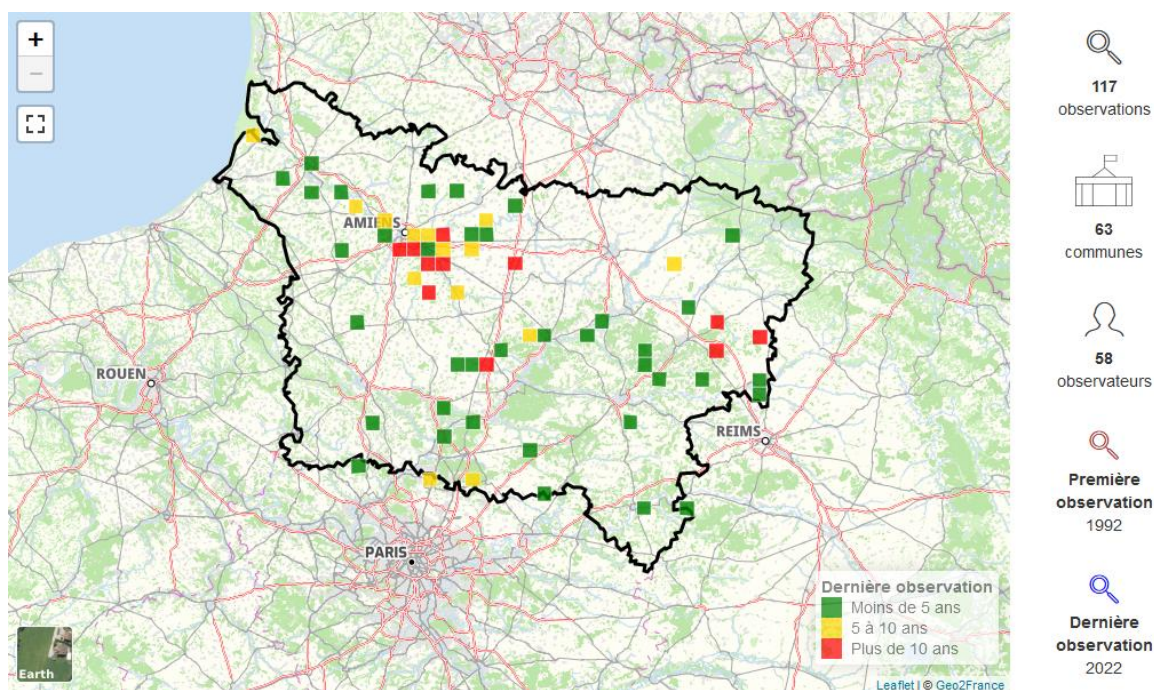
Le Bombyx du saule (*Leucoma salicis*) est également cité de Braisne-sur-Aronde, Monchy-Humières, Pierrefonds, Rémy et Sacy-le-Grand.



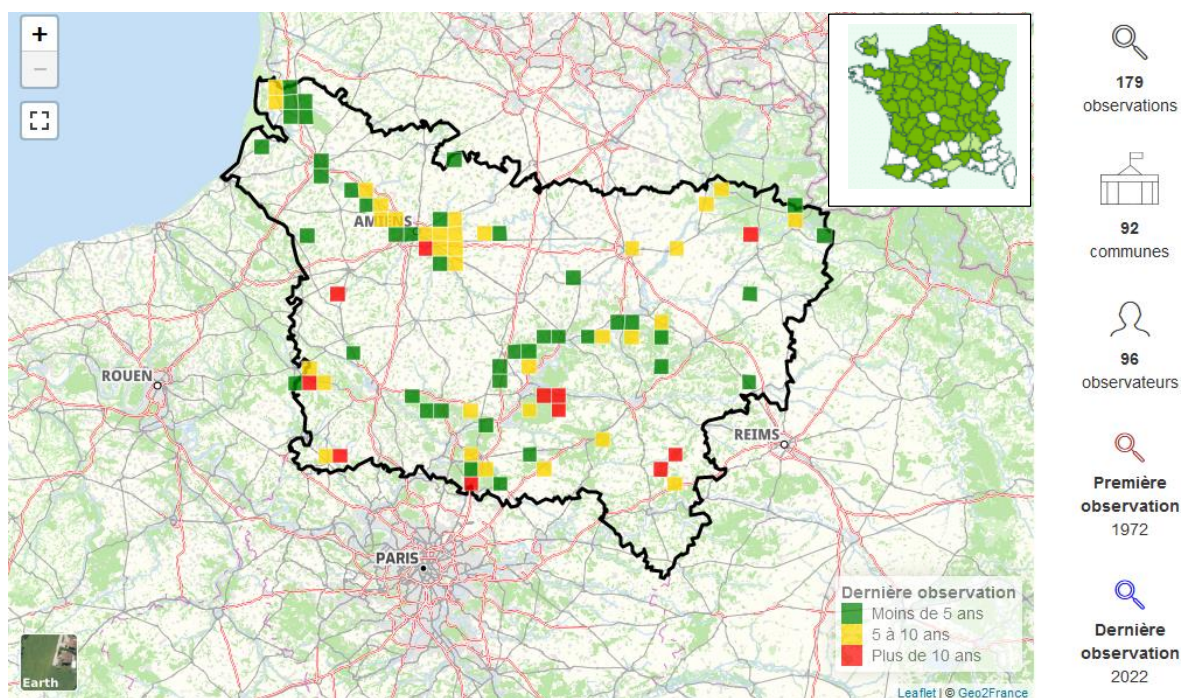
La Nudarie vieille (*Thumata senex*), typiques des roselières, est également citée de Monchy-Humières, Rémy, et Vieux-Moulin.



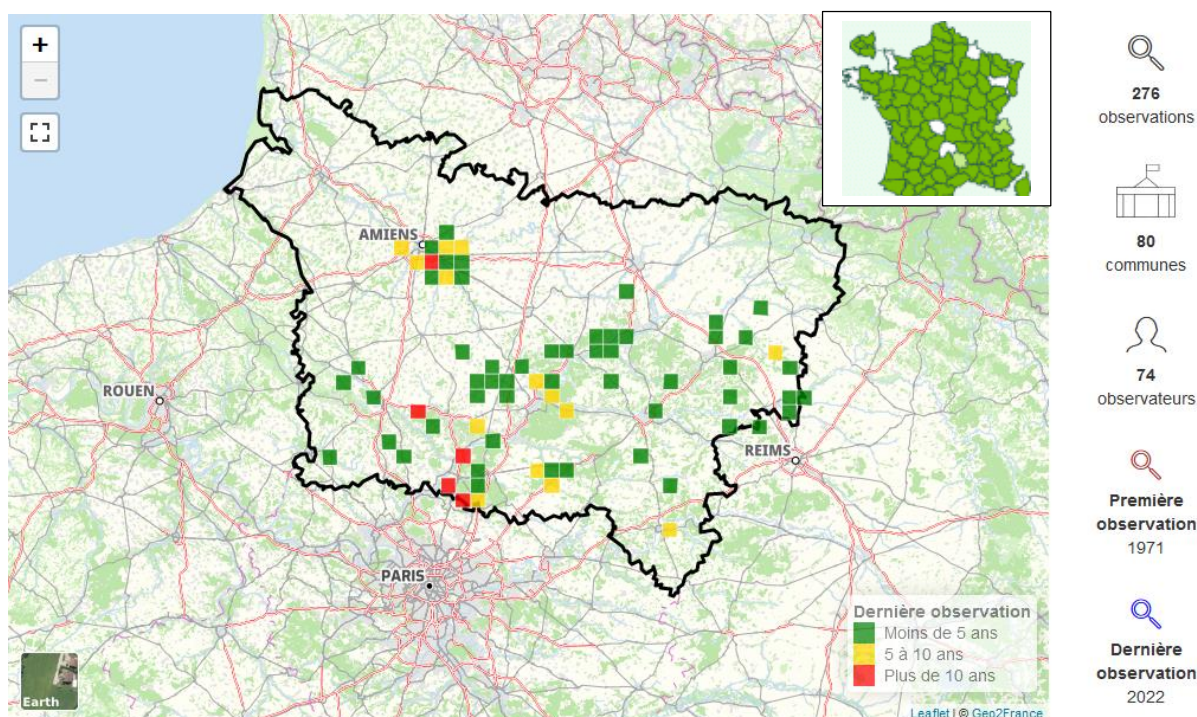
La Noctuelle trilignée ou Evidente (*Charanyca trigrammica*) est également citée de Vieux-Moulin.



La Confuse ou goutte d'argent (*Macdunoughia confusa*) est également citée de Monchy-Humières.



La Noctuelle ophiogramme (*Lateroligia ophiogramma*), typique des roselières, est également citée de Monchy-Humières, Rémy, Sacy-le-Grand, Saint-Jean aux Bois et Vieux-Moulin.



La Stéganie du peuplier ou Phalène à trois macules (*Stegania trimaculata*), des forêts méso-hydriques (Frênaies, Frênaies-peupleraies), considérée d'intérêt supra-national en 2009 et déterminante ZNIEFF en Picardie, est relativement bien présente sur le territoire de l'Oise-Aronde.

Recommandations pour la gestion du site :

A la vue des cortèges identifiés, il convient de rechercher une meilleure expression des milieux ouverts, par la conservation ou la restauration de claières, tout en conservant une trame forestière typique de la vallée. Une partie du site peut être remise en eau, par exemple par reméandrage du cours d'eau, mais pas forcément sur la totalité du site. Le maintien d'un gradient d'humidité serait préférable.

Références bibliographiques :

NaturAgora Développement. 2022. Etude du plan de gestion des Marais communaux de Gournay-Sur-Aronde, Hémevillers et Monmartin Tome 1 : Etat des lieux, Diagnostic écologique-168p.

LEBRUN J., 2009 – Caractérisation des zones humides à travers l'étude des Lépidoptères Hétérocères : Propositions méthodologiques et analyses préliminaires sur 16 zones humides de l'Oise. Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 23 p + annexes

LEBRUN J., 2011 – Les Lépidoptères hétérocères des zones humides du ru de Berne (Oise). Inventaire, analyse des peuplements et implications pour la préservation d'une trame écologique fonctionnelle/Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 64 p. + annexes

LEBRUN J. 2015 – Les lépidoptères hétérocères des zones humides du bassin de la Somme : bilan patrimonial et étude des communautés pour la construction d'un indicateur d'état des zones humides. Conservatoire d'espaces naturels de Picardie/Agence de l'Eau Artois Picardie/Conseil départemental de la Somme : 182 p + annexes.